

Organiser un événement artistique et culturel

DESCRIPTION

De la méthodologie à la connaissance des réglementations, en passant par les outils et les trucs et astuces pour assurer le bon déroulement de son projet, cette formation vous fera découvrir les étapes clés de l'organisation d'une action dans les arts visuels ou dans le spectacle vivant, voire des deux.

PUBLIC

Arts vivants / Arts visuels
Autres activités relevant des industries culturelles et créatives
Public domicilié en Bourgogne -Franche-Comté

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Aborder le développement stratégique visionnaire d'un porteur de projets d'événement
- Acquérir la méthodologie de gestion de projets culturels et artistiques
- Assimiler les connaissances réglementaires de tous les aspects de l'organisation d'un projet pour en assurer le bon déroulement
- S'approprier les outils adaptés permettant l'organisation d'événements culturels et artistiques

CONTENU

Introduction

Le cadre

1. Identifier les valeurs et fixer les objectifs

- De l'idée initiale au portage d'un projet commun
- Structurer le projet et rédiger le projet partagé

2. La gouvernance

- Mettre en place une organisation dédié au projet
- La structure juridique

3. Le rétroplanning

- Méthode de réalisation d'un rétroplanning et utilisations

4. Préparer l'évaluation

- Intérêts de définir des objectifs transversaux
- Méthodes en sciences sociales

5. La programmation

- Production interne à la structure
- Production externe à la structure
- Publics et médiation (dans et hors les murs) autour de la programmation
- Accueil des artistes
- Accueil du public
- Compréhension des termes spécifiques au secteur

6. La communication

- Interne
- Externe
- L'écrit et le visuel, la posture

7. Le budget

- La budgétisation
- La recherche de financements

8. La réglementation

- Lois applicables
- Réglementations générales entreprises culturelles
- Réglementation de l'organisation d'événement culturel
- Réglementation spectacle

9. Les responsabilités

- Employeur
- Bénévolat
- La rémunération au chapeau
- Location (ex. lieux)
- Achat (ex. achat de spectacles)
- Civil / pénal
- Assurances

10. Les contrats

- Généralités
- Les contrats dédiés aux spectacles
- Autres contrats

11. L'action

- S'organiser en amont
- Réaliser l'événement
- Préparer l'après

12. Evaluation de l'action

- Réaliser un bilan correspondant aux attentes des partenaires et pertinent pour la structure
- Temporalités du versement du solde des subventions

INTERVENANTS

Damien Yuzuki, conseiller-formateur à Culture Action

DUREE

14h

MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps théoriques et d'échanges pratiques individuels et collectifs dans le but de s'approprier les notions abordées, pour les expérimenter et les rendre concrètes. Recours à l'échange d'expérience pour favoriser le partage de la transmission et de l'apprentissage. Cette formation articule des apports de connaissances à des exemples et études de cas tirés de la pratique professionnelle des intervenants. Des échanges d'expériences entre participants illustrent les problématiques abordées.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono ou biplaces pour les stagiaires, un vidéoprojecteur et paperboard pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation. Un questionnaire d'auto positionnement peut lui être soumis avant la formation.

En cours de formation, évaluation orale basée sur des échanges et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires tout au long de l'action par un système de questions/réponses, cas pratique.

Validation : Un certificat de réalisation sera transmis par voie numérique à chaque stagiaire.

A froid, un formulaire demandant l'avis sur la formation ainsi que la satisfaction par rapport à l'attente initiale est envoyé par mail au stagiaire.

TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information. Consultez la rubrique « [préparer sa formation](#) » sur notre site internet.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

- Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous
- Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ttc particuliers ou professions libérales et micro entreprise ou 30€ttc personne morale (association, entreprises, collectivités...)).
- Cette formation est proposée en présentiel : les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 14 participants)
- Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

IMPORTANT :

- **La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.**
Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

ACCESSIBILITE

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

Pour tout renseignement : 03 81 41 01 91